

Image not found or type unknown



Garde alterne d un enfant de 10 ans

Par **vero073**, le **23/03/2009** à **09:55**

bonjours je viens a vous pour une question toute simple . mon mari a une enfant de 10ans d une autre relation avec son ex concubine ils ont la garde alterne un week end sur deux et la moitie des vacance scolaire. sinon c est la mere qui en a la garde. depuis bientot trois ans que cette affaire est juge la mere nous envoie l enfant mais ne lui donne aucun vetement la duree qu elle passe chez nous ce qui nous oblige a lui en achete. mon mari paie sa pension alimentaire tous les mois et nous avons nous meme trois enfant a notre charge 5 ans 3 ans et 6 mois et ne nous est pas toujours facile de les habilles alors vous pensez un 4 emme enfant car cela va de la culotte a la paire de chaussure. il faut pratiquement lui fournir une garde robe comme si elle etait en permanence chez nous. alors j aimerais savoir si elle est dans son droit et que pouvons nous faire.merci